

Programme de formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

JARDINIER-PAYSAGISTE

Code RNCP/RS : RNCP 38386

Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 10-06-2015

PRÉSENTATION

L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes, ...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

CAP JARDINIERS PAYSAGISTES

Découvrez toutes les informations essentielles sur la formation CAP Agricole Jardinier / Paysagiste et n'hésitez pas à nous contacter si nécessaire.

PRÉREQUIS

- Être âgé de 16 ans à l'entrée de la formation (ou 15 ans si la classe de 3^{ème} est effectuée en totalité).

PROFILS ATTENDUS

Pour la formation en apprentissage

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- entre 18 et 29 ans révolus

Possibilité de signature d'un contrat d'apprentissage au-delà de 29 ans pour les personnes en situation de handicap.

Pour la formation continue

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion professionnelle
- Salariés

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables :

- D'agir dans des situations de la vie courante **à l'aide de repères sociaux**.
- De mettre en œuvre **des actions** contribuant à sa construction personnelle.
- **D'interagir avec son environnement social**.
- De réaliser **en sécurité** des travaux d'entretien paysagers.
- D'effectuer des travaux liés **à l'entretien des matériels et équipements**.
- De s'adapter à des **enjeux professionnels locaux**.

DURÉE & RYTHME D'ALTERNANCE

Modalités : Formation en alternance d'une durée de 420 heures par an sur une période de 2 ans (840 h en centre de formation) et 30 semaines en milieu professionnel par an sur une période de 2 ans.

Dates de formation : du 01/09/2025 au 31/07/2027.

Rythme : Une semaine de 35 heures de cours en centre de formation par mois, le reste du temps en entreprise L'alternance est répartie sur le temps hebdomadaire.

MODALITES ET DELAIS D'ADMISSION A LA FORMATION

Processus de sélection :

Les personnes intéressées devront dans un premier temps se présenter à une information collective qui donnera lieu à un entretien individuel afin de vérifier la cohérence du choix de la formation, les pré-requis et répondre aux questions du futur candidat.

Toute personne souhaitant s'engager dans cette formation, devra remplir et envoyer son dossier de candidature. Ce dossier est disponible à la demande et/ou téléchargeable sur le site internet du CFC Miramas Formation - Traverse Théodore Aubanel - 13 140 Miramas. **Seuls les dossiers complets sont recevables.**

Seront étudiés : Bulletins scolaires, lettre de motivation, CV

Après validation du dossier de candidature par le formateur coordonnateur et/ou le responsable de la formation, la personne passe sous le statut candidat. Le candidat sera admis en formation après avoir trouvé un financement (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, financement pôle emploi, Transition pro...)

Délais d'accès à la formation : 1 semaine après réception du dossier de candidature

Nombre de places disponibles : 12

	Montant de la prestation (Net de taxe)	Montant du niveau de prise en charge - OPCO	Reste à charge éventuel de l'entreprise.
1ère année exécution du contrat	5 629€	5 629€	0€
2ème année exécution du contrat	5 629€	5 629€	0€

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche pédagogique :

Alternance formation et périodes en entreprises.

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Cours présentiels et magistraux.
- Travaux pratiques.
- Quizz interactifs.

- Travaux de groupes.

Moyens techniques :

- Salles de cours, vidéo projecteur, aires de TP, atelier forêt équipés, etc...
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Profil des formateurs :

- Nos formateurs sont issus du monde professionnel et diplômés dans les domaines enseignés.

Modules	Année 1 – Nombre d’heures	Année 2 – Nombre d’heures
Français	38	38
Mathématiques	38	38
Histoire / Géographie	38	38
Anglais	19	19
Sciences	19	19
ESC	19	19
Agroéquipement	90	xx
Travaux d’entretien et d’aménagements paysagers paysager	159	249
Total	420 heures	420 heures

PROGRAMME

Le programme de formation est axé sur :

- **3 capacités générales :**
 - **CG1 – Agir dans des situations de la vie courante à l’aide de repères sociaux ;**
 - **CG2 – Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle ;**
 - **CG3 – Interagir avec son environnement social**

- **4 capacités professionnelles :**
 - **CP4 – Réaliser en sécurité des travaux d’entretien paysager ;**
 - **CP5 – Réaliser en sécurité des travaux d’aménagement paysager ;**
 - **CP6 – Effectuer des travaux liés à l’entretien des matériels et équipements ;**
 - **CP7 – S’adapter à des enjeux professionnels locaux.**

CG1	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre position dans une situation à caractère social et civique ; • Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.
CG2	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S’exprimer à travers une réalisation personnelle ; • Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.
CG3	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter son langage et son comportement aux situations de communication ; • S’appropriier les normes et cadres de référence d’un collectif.
CP4	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien la végétation ; • Réaliser l’entretien des installations et des infrastructures paysagères.
CP5	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux de mise en place des végétaux ; • Réaliser des travaux de mise en place d’installations et d’infrastructures paysagères.
CP6	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements ; • Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements.
CP7	<p>Ce bloc vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S’adapter à des enjeux professionnels locaux.

MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation diagnostique** au début de la formation.
- **Evaluation formative** (attestations de présence, QCM, cas pratiques, exercices d'application, devoirs sur table, livrets de suivi, contrôle des connaissances, etc...).
- **Evaluation certificative** : 7 Unités Capitalisables (UC). Chaque unité capitalisable (UC) est composée d'une ou plusieurs épreuves. Pour valider une UC, il faut valider l'ensemble des

Épreuves qui la composent. Pour obtenir le diplôme, il faut valider toutes les UC. Toutes les épreuves qui composent les UC, se déroulent pendant la formation.

L'ensemble des UC et du parcours sont proposés un jury de la DRAAF pour validation et attribution du diplôme.

BLOCS DE COMPETENCES

Le bloc de compétences est validé par une évaluation de certification.

L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification.

Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification.

La réussite à une bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Chaque bloc de compétence peut être validé de façon dissociée.

ÉQUIVALENCES OU PASSERELLES

Adaptation du parcours selon :

- Les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE). Les personnes ayant déjà passées un diplôme dans le domaine sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier le parcours et les blocs de compétences déjà acquis.
- Les besoins des personnes en situation de handicap

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'ouvrier du paysage ou le jardinier travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. Il peut aussi être

employé dans une SIAE (Structure de l'Insertion par l'Activité Economique), un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) ou, plus rarement dans une entreprise horticole ou une entreprise du territoire (ETF, ETR, ETA).

Type d'emplois accessibles :

- Agent.e d'entretien des parcs et jardins,
- Jardinier.e paysagiste / des espaces verts,
- Ouvrier.e d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation.

Florence Robert. Email : f.robort.miramasformation@gmail.com

CHIFFRES CLÉS

Conformément au respect de l'article L. 6111-8 du Code du travail, nous communiquerons chaque année : le taux d'obtention de la certification, le taux de poursuite des études, le taux d'interruption en cours de formation, le taux de rupture des contrats d'apprentissage, le taux d'insertion professionnelle à la suite des formations dispensées, la valeur ajoutée de l'établissement.

A ces indicateurs, viendront s'ajouter : le nombre de participants, le taux de satisfaction.

CAPa Jardinier-Paysagiste Ouverture en 2021	2021-2023	2022-2024	Variation
Nombre de participants	14	19	-2
Nombre de participants présenté à l'examen	10	15	0
Taux d'obtention de l'examen	90%	100%	+20%

Taux de satisfaction (4 répondants à l'enquête)	71,5%	31%	+4,5%
Taux de poursuite des études (Chiffre CFA Fontlongue)	60%	60%	-10%
Taux national de poursuite des études (Chiffre Inserjeune).	48%		
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre CFA Fontlongue)	28,5%	31%	-15,5%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre Inserjeune)	37%		
Taux d'interruption en cours de formation (Chiffre CFA Fontlongue)	28,5%	31%	-15,5%
Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé (Chiffres CFA Fontlongue)	40%	26%	-14
Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé (Chiffre fiche RNCP)	Donnée non renseignée		
Taux d'insertion professionnelle dans les six mois (tout type d'emploi salarié) (Chiffre CFA Fontlongue)	40%	26%	-14%
Taux national d'insertion professionnelle dans les six mois. (tout type d'emploi salarié) (Chiffre Inserjeune)	55%		
Valeur ajoutée de l'établissement	-15%	-29%	-14%

LIENS UTILES

Fiches RNCP 38386active France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38386/>

Date d'échéance :31/12/2028

Fiches RNCP 24928 Inactive France Compétences :

[RNCP24928 - CAPA - Jardinier paysagiste - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24928/)

Date d'échéance : 01/01/2024

PRESENTATION CFA PROVENCE



Le CFA Provence regroupe 4 unités de formation par apprentissage situées dans le 05, 13, le 83 et le 84.

Dans le 13 : UFA Fontlongue, UFA Aubagne

Dans le 83 : UFA St Maximin

Dans le 84 : UFA Valréas

Dans le 05 : UFA Poutrain

CONTACTS

Email : contact.cfaprovence@gmail.com CFA Provence – Traverse Théodore Aubanel – 13140 Miramas